BILAN DE LA MANDATURE 2023/2026

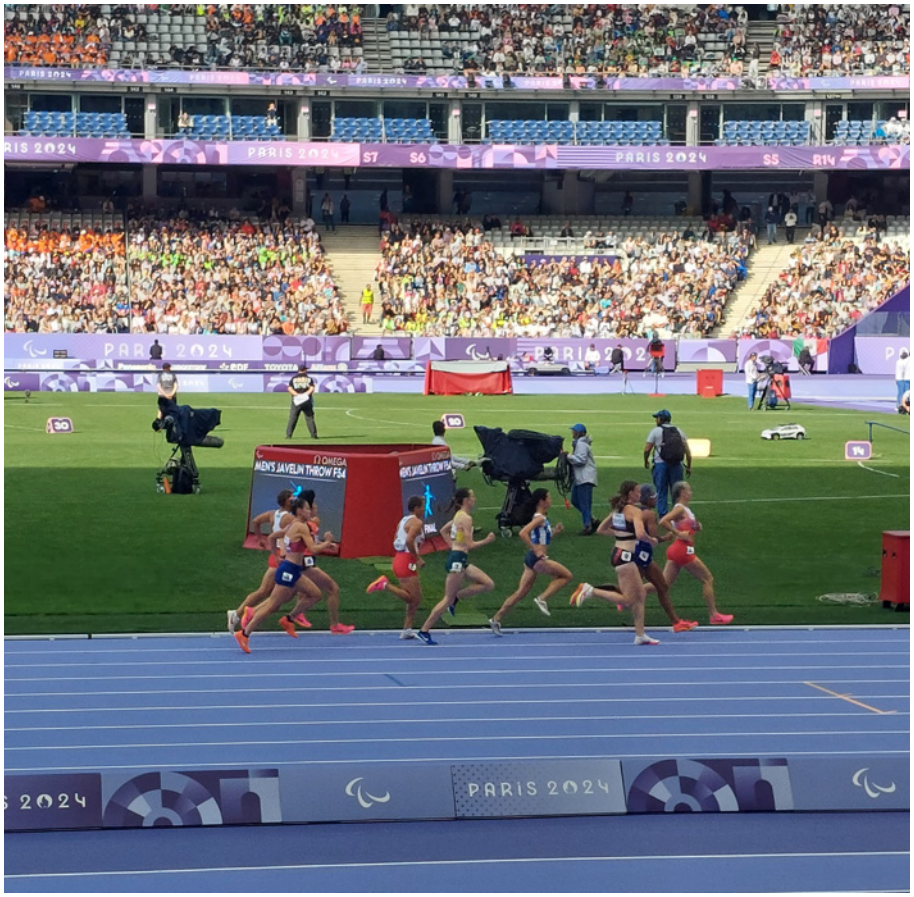
1 / Politiques et missions J&S

Au CSA ministériel Jeunesse et Sports, nous avons parfois assisté à un numéro de prestidigitation. Pour financer les idées du roitelet, l'argent sortait du chapeau. Pour augmenter les moyens, entretenir les équipements, soutenir les associations, le chapeau était souvent vide. Même le lapin avait disparu.

Le service national universel (SNU) restera une illustration de ce tour de magie. Pour organiser des séjours de « cohésion », on a trouvé des crédits, mobilisé des personnels et bâti une administration. Pour imaginer une politique qui donne envie aux jeunes de créer, de voyager, de débattre, de faire du sport ou de transformer leurs lieux de vie, l'inspiration était plus rare. Comme si la jeunesse avait besoin d'être mise au rang, alors qu'elle entend qu'on lui ouvre des horizons et des possibles.

La fin du SNU est une victoire politique. La FSU a longtemps contesté ce choix et demandé que ses moyens soient consacrés aux politiques de jeunesse, d'éducation populaire et de sports. Nous ne prétendons pas avoir obtenu seuls cette décision. Nous pouvons en revanche dire que nous avons tenu bon. Notre critique n'a jamais visé les collègues chargé·es de faire vivre ce dispositif. Beaucoup ont essayé d'y mettre du sens en construisant des projets éducatifs, en soignant les activités, en formant les équipes ou en accompagnant les missions d'intérêt général. Si des jeunes ont vécu des expériences utiles, c'est largement grâce à elles/eux. Leurs compétences ne doivent pas être rangées dans un carton « SNU » à la cave » elles doivent servir une politique de jeunesse digne de ce nom. Encore faut-il que les postes et les crédits suivent !

Côté sport, les JOP ont offert de belles images. L'héritage, lui, attend toujours ses moyens. Un héritage sportif se mesure à la possibilité de trouver près de chez soi un club, un équipement accessible et des professionnel·les formé·es pour accompagner les pratiques. Or, force est de constater que la priorité du ministère fut plutôt de promouvoir le sport privé marchand, à travers différents dispositifs et opérations de communications. Il a aussi financé des priorités relevant de l'enseignement scolaire obligatoire et entretenu les confusions avec l'EPS et le sport scolaire qui, tout comme le sport associatif, ont d'ailleurs



Parce que nous traduisons en actes le principe de « transparence » cher à la FSU et à ses militant·es, toutes nos déclarations et nos articles J&S sont mis en ligne sur le site internet du SNEP-FSU, avec un accès qui n'est pas réservé aux seul·es syndiqué·es.

Pour retrouver toutes les déclarations FSU en CSA-MJS et lors de sa formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail, ainsi que nos articles sur l'actualité J&S, RDV dans la rubrique « communications » du secteur J&S du SNEP-FSU

été attaqués et fragilisés ces dernières années. Au final, au lieu de mettre en place des politiques permettant de réduire les inégalités (objectif annoncé), le ministère les a davantage creusées ! Là encore, la FSU a dénoncé les impostures, tout en alertant sur la situation dans laquelle se trouvaient alors les personnels J&S (conflit de valeur, perte de sens, manque de moyens, etc.). Pourtant, sans elles/eux, les ambitions affichées ressemblent à une piscine sans eau : on peut inaugurer les plongeoirs, mais il vaut mieux éviter de sauter.



2 / Personnels J&S

Au CSA comme dans sa formation spécialisée (FS) en santé, sécurité et conditions de travail, nous avons porté les questions de postes, d'évolution de carrières (accès à la hors classe et à la classe exceptionnelle), de rémunération, de transparence et d'équité dans la mise en œuvre du RIFSEEP, de formation des personnels J&S et de conditions de travail. Nous restons très vigilant·es face aux tentatives de dévoiement des missions, y compris de la part de nos directions métiers, la DS et la DJEPVA, qui entretiennent volontiers la confusion entre les missions confiées au ministère (EX :la protection des publics) et les missions statutaires associées à des corps ou métiers (EX : les enquêtes administratives et l'audition de victimes et mis en cause).

Nous avons également sollicité des échanges sur l'attractivité de nos métiers J&S. Les discussions ont commencé avec les CEPJ et les spécialités du concours : fabriquer un CEPJ « taille unique » serait commode pour l'Administration, mais ce serait moins utile aux jeunes et aux territoires.

Le maintien d'un CSA ministériel propre à Jeunesse et Sports compte dans ce bilan : nos métiers disposent toujours d'un lieu où leurs problèmes peuvent être posés.

Cette mandature a aussi été celle de négociations ardues autour de la protection sociale complémentaire et du contrat confié à la MGEN. Derrière les sigles, les courriers et les démarches d'affiliation, il y a une question très concrète : combien les collègues paient-ils/elles et comment sont-ils/elle protégé·es quand ils/elles sont malades ou confronté·es à un accident de la vie ? Avec la FSU, nous avons pesé pour améliorer les garanties et accompagné les personnels. Nous continuons de contester la séparation entre santé et prévoyance, qui affaiblit la solidarité à laquelle nous sommes attaché·es. Sur ce dossier, il a fallu négocier pied à pied ; il faut désormais rester attentif·ves à la réalité des droits obtenus et à leur mise en œuvre.

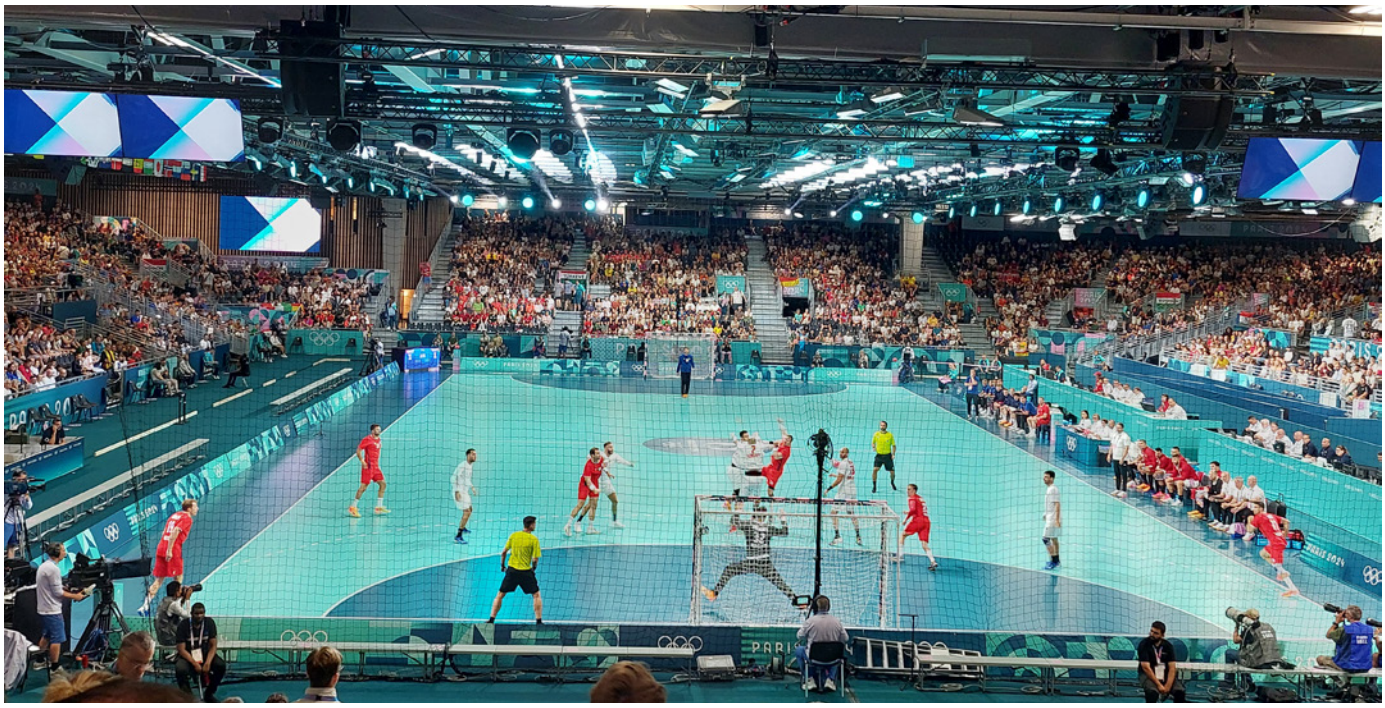
Notre travail ne s'est pas arrêté aux portes du CSA et de sa FS. Nous avons accompagné des collègues dont la situation passait en CAP (disciplinaire), même sans y siéger, malheureusement. Avec un secteur « action juridique » du syndicat très engagé, nous les avons aidé·es à comprendre les procédures, à préparer leurs dossiers et à défendre leurs droits. Quand un·e collègue traverse une difficulté, la FSU ne lui répond pas « désolés, on n'a pas de siège dans l'instance ».

3 / Combats à poursuivre

Le bilan serait incomplet sans les combats qui restent devant nous.

Le premier est sous nos yeux chaque été : la rénovation du bâti sportif et des accueils collectifs de mineurs. Les gymnases surchauffés, les locaux d'ACM inadaptés, les cours sans ombre ne peuvent plus être traités comme de simples désagréments saisonniers. Il faut des investissements massifs pour isoler, ventiler, végétaliser… et permettre aux enfants comme aux personnels de pratiquer et de travailler dans des conditions compatibles avec le climat qui change.

Il faut revaloriser le point d'indice. Quand le coût de la vie augmente, les discours sur la reconnaissance ne règlent ni le loyer ni les courses. Nous voulons des salaires qui permettent de vivre de son travail, pas une médaille en chocolat remise aux



agent·es pour leur sens du service public. Et dans le périmètre J&S, une fois n'est pas coutume, nous continuons d'exiger la transposition des mesures obtenues ces dernières années par nos collègues de l'Education Nationale. Les personnels administratifs des établissements du sport sont discriminés par rapport à leurs collègues affecté·es en services. Les personnels techniques et pédagogiques J&S ne bénéficient toujours pas des mesures de revalorisation et de linéarisation des carrières des enseignant·es (refus du guichet unique de la fonction publique, malgré le soutien des ministères EN et JS). Les différents corps d'inspection ne sont pas traités de la même façon, avec notamment un accès asymétrique aux postes fonctionnels qui discrimine les IJS, et des évolutions qui ont elles aussi été refusées par le guichet unique de la fonction publique. Il est inadmissible qu'on aligne J&S sur l'Education Nationale uniquement pour les aspects négatifs, jamais lorsqu'on peut obtenir une avancée ou une amélioration !

L'égalité professionnelle doit, elle aussi, quitter le rayon des déclarations d'intention. Trop de postes de direction restent occupés par des hommes. Il faut regarder les recrutements, les promotions, les rémunérations, les parcours, pour comprendre les obstacles et les faire tomber. Mais encore faut-il disposer de bilans sociaux qui identifient clairement les personnels J&S ! Noyé·es dans les chiffres de l'Education Nationale pour les agent·es en service et absent·es lorsqu'ils/elles sont rémunéré·es sur le budget sport (CTS et personnels en établissements), ils/elles deviennent invisibles jusque dans les outils censés décrire leur situation.

Par ailleurs, nous continuons de demander la fin de l'Agence Nationale du Sport et le retour de ses prérogatives au ministère chargé des sports. Un ministère qui annonce une politique sportive doit avoir la main sur ses missions, ses personnels et ses crédits. A force de confier l'action publique à des agences, on finit par demander aux collègues de conduire le bus depuis le trottoir.

Enfin, même si la liste n'est pas exhaustive, nous continuons à exiger des instances de dialogue social de proximité pour Jeunesse et Sports, de véritables moyens sanctuarisés pour la formation continue des personnels J&S, une véritable prise en compte des spécificités J&S dans l'exercice des missions (EX : véhicules de service, remboursement des déplacements, ouverture des services en mode non dégradé pendant les vacances scolaires).

Le SNU s'est arrêté, les Jeux sont passés. Les négociations ont arraché quelques avancées mais les besoins sont toujours là. Le rêve ne se décrète pas en conseil des ministres. Mais on peut donner aux jeunes, aux sportif·ves et à celles et ceux qui les accompagnent, les moyens de le construire.

Parce que nous refusons la politique de la chaise vide et que nous tenons à défendre nos positions jusqu'au bout, nous avons participé avec assiduité et pugnacité à toutes les instances de dialogue social et groupes de travail associés, ce qui ne nous a pas empêché de boycotter certaines réunions, généralement dans un cadre intersyndical, lorsque le contexte l'exigeait !

Pour les élu·es FSU au CSA MJS
Catherine DE NADAI

SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS J&S

S'agissant de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail du CSA MJS, les représentant·es des personnels J&S ont bénéficié d'une véritable écoute de la part des responsables à la DGRH ministérielle. Un travail constructif a permis de créer un certain nombre d'outils destinés à accompagner les personnels J&S dans les méandres de l'Education Nationale. Citons par exemple la note d'information précisant qui sont les acteurs de prévention en fonction de son affectation (DRAJES, SDJES, CREPS, Administration Centrale, …) qui a été diffusée à plusieurs reprises et mise en ligne sur le site du ministère, mais qui reste méconnue de la plupart des collègues J&S cinq ans après l'arrivée de J&S à l'Education Nationale ! Il en est de même du document d'information sur les modalités d'utilisation du registre de santé, sécurité et conditions de travail (RSST), de la fiche pratique pour les personnes victimes ou témoins de violences, discrimination, de harcèlement, d'agissements sexistes ou sexuels (VDHAS), ou encore des protocoles d'organisation des enquêtes et des visites dans les établissements du sport. Les travaux en FS-SSCT ont visé l'ensemble des personnels J&S : d'une part les personnels en services qui sont noyés à l'Education Nationale et d'autre part les personnels en établissements qui ne disposent pas des mêmes moyens en matière de prévention.

Le document d'information sur la santé et sécurité au travail des personnels en charge des missions de jeunesse, d'engagement et de sport, adopté au comité technique ministériel de jeunesse et sports le 3 juin 2021 et mis à jour en juin 2025, est accessible sur le site du ministère

Pour autant, nous avons souvent souligné l'écart qui existe avec ce qui se passe sur le terrain : conditions matérielles dégradées, pouvoir d'achat en berne, métier empêché, pressions managériales, entraves à l'exercice du droit syndical, … A plusieurs reprises, nous avons demandé au ministère d'intervenir auprès des responsables dans les rectorats, les DRAJES/SDJES, les établissements du sport, pour rappeler les règles générales mais aussi les spécificités J&S, et/ou faire cesser les dysfonctionnements relevés. Mais la réponse fut souvent décevante, le(s) Ministère(s) se cachant derrière l'autonomie des académies et des établissements, expliquant que le rôle du national se limitait à impulser des orientations et encourager les bonnes pratiques, et non à contraindre ou sanctionner. Parfois, notre pugnacité et notre force de persuasion ont toutefois porté leurs fruits, avec des interventions ponctuelles du ministère dans certains cas. Nous allons évidemment poursuivre dans ce sens nos interventions…

Quant aux données chiffrées que les Ministères doivent transmettre aux élu·es des personnels, nous avons rencontré la même problématique que pour les autres bilans : l'impossibilité d'avoir des données fiables pour les seuls personnels J&S. La DGRH nous a transmis parfois des données incomplètes qui ne comprennent pas les personnels des établissements du sport et pas toujours les CTS (rémunérés sur le budget « sport » BOP 219), et parfois des chiffres englobant les personnels EN + JS (rémunérés sur le BOP 214), sans pouvoir identifier ces derniers. Mais elle a promis de faire mieux à l'avenir, en adaptant ses outils de recueil des données. Nous y veillerons.

Afin que les problématiques des personnels J&S en services soient davantage prises en compte par les acteurs de proximité, la DGRH a demandé aux recteurs de maintenir ou mettre en place des groupes de concertation spécifiques aux personnels J&S, en complément des instances officielles de dialogue social de proximité (les CSA des services académiques et leurs FS-SSCT). Les organisations syndicales élues au niveau local (dont la FSU) désignent des personnels J&S pour y participer.

Pour la FSU, la santé et la sécurité personnels J&S sont une priorité et il est primordial que les travaux menés au niveau national se traduisent en actes par une amélioration des conditions de travail des collègues sur tous les territoires. La FSU reste mobilisée !

Pour les élu·es FSU à la FS-SSCT du CSA MJS
Gwénaëlle NATTER

INTERPELLATIONS DES « DÉCIDEURS »

Pour la FSU, le rôle des représentant·es des personnels J&S ne se limite pas à siéger dans des instances et participer à des groupes de travail organisés par la DGRH, la DE, la DS ou la DJEPVA. Il est primordial de rencontrer celles et ceux qui prennent les décisions politiques concernant les moyens alloués à nos missions et plus globalement l'avenir de Jeunesse et Sports.

Echanges avec les Ministres

En complément des RDV avec les ministres successif·ves lors de leurs prises de fonctions (Gil AVEROUS le 05/11/24 et Marie BARSACQ le 27/03/25), nous - élu·es FSU - avons été invité·es à l'Elysée le 27/04/23, ainsi qu'à Matignon le 27/08/25, pour échanger avec les conseiller·es J&S du Président de la République et du Premier ministre, qui avaient lu nos déclarations en instances et nos articles dans les publications FSU, et souhaitaient pouvoir échanger avec nous sur certaines politiques publiques J&S.

Nous avons également participé à des audiences sollicitées dans un cadre intersyndical à l'occasion de situations de « crises ». Ce fut notamment le cas lorsque de nouvelles menaces sur l'avenir des personnels J&S se sont fait jour fin 2025 (cf. rapports de l'inspection générale) : en intersyndicale, nous avons boycotté un CSA MJS et l'avons transformé en audience avec la ministre SJVA Marina FERRARI le 06/11/25, avant de rencontrer les conseiller·es J&S du Premier Ministre le 08/12/25.

Nous avons aussi défendu et valorisé les personnels J&S à l'occasion de bilatérales FSU avec les DGRH successifs dès à leurs nominations (Boris MELMOUX-EUDE le 14/02/23 et Christophe GEHIN le 12/06/25), avec les responsables de la direction générale du service national universel (le 02/11/23), ainsi qu'auprès de l'Inspection Générale (le 15/01/25, le 12/12/25 et le 22/04/26) .

Auditions parlementaires

Reconnu·es pour notre capacité à prendre en compte et analyser l'ensemble des dimensions du sport et de la jeunesse dans la société, ainsi qu'à formuler des propositions réalistes, nous sommes régulièrement sollicité·es par des parlementaires (député·es et sénateur·rices). Chaque année, nous sommes auditionné·es dans le cadre de la préparation des budgets J&S (programme Jeunesse Vie Associative et programme Sport du projet de loi de finances (PLF)). Nous avons notamment participé à des tables rondes le 10/10/24, le 18/10/24, le 17/10/25 et le 30/09/26. Nous avons également été auditionné·es au sujet du le Fonds de Développement de la Vie Associative (12/02/25), du Service National Universel (01/04/25), des moyens alloués au sport (10/07/25), ainsi que dans le cadre du projet de loi pour davantage de sport et moins de sucre (22/11/24). Toutes ces auditions sont l'occasion de faire connaître nos métiers, les problématiques que nous rencontrons dans l'exercice de nos missions, ainsi que nos propositions en faveur du sport et la jeunesse.

Appel pour renforcer le service public J&S

Comme il l'avait déjà fait par le passé sur d'autres sujets, à la sortie de son dernier congrès national (mars 2026), le SNEP-FSU a lancé un appel (1) intitulé « face aux inégalités, urgence pour la jeunesse », qu'il a souhaité partager avec toutes les forces concernées. Faisant le constat que, dans un contexte politique et social anxiogène, près d'un tiers des 18-25 ans se laisse séduire par le discours démagogique de l'extrême droite, il propose entre autres de renforcer l'école publique, l'EPS, le sport scolaire et le service public J&S.

Parce que tout ne se décide pas dans le huis clos du ministère J&S, nous faisons connaître les métiers et missions J&S, les valorisons et expliquons notre utilité, à chaque occasion. De plus, nous cherchons à nouer des alliances avec d'autres acteurs (EX : fédérations sportives et mouvements d'éducation populaire via le COJ(2)) pour faire avancer nos revendications pour des politiques sportives et éducatives à visée émancipatrice en faveur du plus grand nombre.

Pour le secteur J&S de la FSU
Gwénaëlle NATTER



SCANNEZ MOI !
(1) LE SNEP-FSU A LANCÉ UN APPEL

(2) « COJ » Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse, instance dans laquelle la FSU siège